



N°4

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an **deux mil quatorze**

Le **six novembre à 20 heures 30**

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de

Monsieur **de CHABANNES Jacques, Maire**

Etaient présents :

M. de CHABANNES. Mme LESME. M. BOUCHET. M. MACHURET.

Mme BOUILLET. M. BRUNIAU. M. EGAL. Mme SAVEY. M. FERBOS.

Mme AUBIN. M. GANTHER. M. TALABARD.

Mme MINARD de CHABANNES. Mme PERICHON. M. HUSSON.

Mme MERLE. M. FUMOUX. M. VALERO. M. BOUTONNAT.

Mme CHERVIN. Mme DESMARD. Mme FERREIRA.

**DATE DE
CONVOCAION
30 OCTOBRE 2014**

**DATE D'AFFICHAGE
30 OCTOBRE 2014**

**NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : 23
PRESENTS : 22
VOTANTS : 23**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusée : **Mme DUPERROUX.**

Madame FERREIRA Julie a été élue Secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 14 février 2005
validant l'adhésion de la Commune à l'A.T.D.A.

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014, il
convient de nommer un nouveau représentant à cet organisme.

Les Conseillers intéressés pour remplir cette mission sont
invités à se faire connaître.

OBJET :
**Désignation d'un
représentant à
l'Agence
Technique
Départementale de
l'Allier (A.T.D.A.).**

Un candidat s'est déclaré :

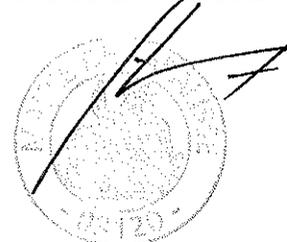
Monsieur Philippe FUMOUX

Le Conseil, entendu les explications de son Président, et
après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de désigner Monsieur Philippe FUMOUX en qualité de
représentant de la commune au sein des assemblées générales
ordinaires ou extraordinaires de l'A.T.D.A..

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et
an que dessus.

Pour copie conforme,
Jacques de CHABANNES,
Maire de LAPALISSE



Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le

Publié ou Notifié

le :

Accusé de réception de la télétransmission

le :

Le Maire,

